

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire  
Direction de l'Agriculture et des Territoires  
22.64

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. LUCIEN LIMOUSIN / M. BRUNO GENZANA****OBJET : Cité de l'Agriculture : demande de subvention 2018.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'agriculture, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Aujourd'hui si les productions implantées en cœur des villes contribuent encore de manière marginale à nourrir les populations, elles permettent néanmoins de verdir leur cadre de vie, de lutter contre le changement climatique, de créer du lien social et de repenser l'aménagement urbain. Aussi, « la cité de l'agriculture » (37 Bd national 13001 Marseille, Président : Bastien BOURDEAU), dotée d'un statut d'association, loi 1901, s'est donné pour mission de créer un lieu fédérateur dédié à la transition agro-écologique et alimentaire.

Concrètement, l'association souhaite à la fois conduire une réflexion, des expérimentations et des actions pour encourager le développement de systèmes de productions durables en zone urbaine et périurbaine, mais également fédérer et structurer la diversité des acteurs.

Au regard des priorités définies pour 2018, 2 dossiers sont retenus pour faire l'objet d'un financement :

- TAG000702 (manifestation) pour un montant total de 10 000,00 € Ce projet a pour objectif de fédérer et renforcer les acteurs de l'agriculture urbaine sur 48 h d'animations à Marseille du 20 au 22 avril 2018. Une édition 2016 a eu lieu à Paris, et en 2017 l'évènement s'est étendu sur quatre métropoles (Lille-Roubaix, Toulouse, Nantes et Strasbourg). Le programme de l'édition marseillaise se décline sur plusieurs volets : une partie éducative (atelier, visites des lieux qui font l'agriculture urbaine à Marseille, conférences...), une partie plus festive avec une fête costumée végétale, l'organisation d'un banquet proposant des produits d'agriculteurs urbains marseillais.

Je vous propose de financer ce projet à hauteur de 10 000,00 € représentant 70 % du budget de l'opération à parts égales entre la direction de l'environnement et la direction de l'agriculture et des territoires, étant précisé que la collectivité disposera d'un stand pendant la manifestation.

- TAG000700, (fonctionnement général) pour un montant de 35 000,00 € qui confirmerait le souhait de l'institution d'être partie prenante sur le long terme de l'association, en se fixant 2 chantiers prioritaires :

\*d'une part, la professionnalisation des acteurs en vue de proposer des modèles d'agriculture urbaine rentables (production de références économiques et techniques, formation des acteurs...);

\* d'autre part, expérimenter des projets concrets, innovants en vue de développer les productions et répondre aux enjeux des systèmes alimentaires urbains (rareté du foncier; nouvelles techniques de productions; économie circulaire...).

Je vous propose, à ce titre d'allouer une subvention globale de fonctionnement de 10 000,00 € soit 5 % du budget annuel total.

Les projets présentés et leur montant sont détaillés dans le tableau joint en annexe.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL